

UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE POUR *L'AGGLO* !

*Pose de la 1^{ère} pierre
Jeudi 29 août 2019*



DOSSIER D'ÉPRISES

Introduction

La compétence « environnement-déchets »
de la CACL

01

Réseau de déchetteries

Création d'un réseau de
déchettes sur le territoire

02

La déchetterie « ESPACE TRI de Cayenne »

Première déchetterie à plat
de Guyane de la CACL

03

En savoir +

04



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL
l'agglo



Introduction

La compétence environnement déchets

Depuis sa création en 1997, la CACL exerce la compétence « Traitement et élimination des déchets ». La compétence « collecte » des déchets ménagers - ordures ménagères (OM), encombrants et déchets verts - a été transférée à la CACL en 2008.

Le déploiement des outils liés à la prévention et traitement des déchets **conserne** uniquement les communes membres de la CACL : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Rémire-Montjoly et Roura.

Le principe de la déchetterie s'inscrit dans cette gestion des déchets : c'est un lieu organisé, de dépôt volontaire, de tri et de transit des matériaux qui sont ensuite orientés vers des filières de traitement ou de valorisation adaptées. Elle permet de diminuer les dépôts sauvages de déchets et d'améliorer la valorisation des déchets collectés.

Le saviez-vous ?

La déchetterie « ESPACE TRI de Rémire-Montjoly », première déchetterie du territoire de la Guyane, a ouvert ses portes en 2002. Composé d'un quai pour le dépôt des déchets, l'accès est gratuit pour les particuliers et **payants** pour les professionnels.

Desservant l'ensemble de la CACL, la quantité de déchets déposés à la déchetterie de Rémire-Montjoly a augmenté : 4 000 tonnes de déchets reçus en 2018. Cette évolution témoigne de l'augmentation de la fréquentation de ce site.



RÉSEAU DE DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE DE LA CACL

Sur ces bases, la CACL a lancé un schéma directeur de gestion des déchets en 2016, qui a été révisé en février 2017. Le diagnostic a mis en évidence que la déchetterie de Rémire-Montjoly répondait à un besoin des usagers, les apports étant en constante augmentation.

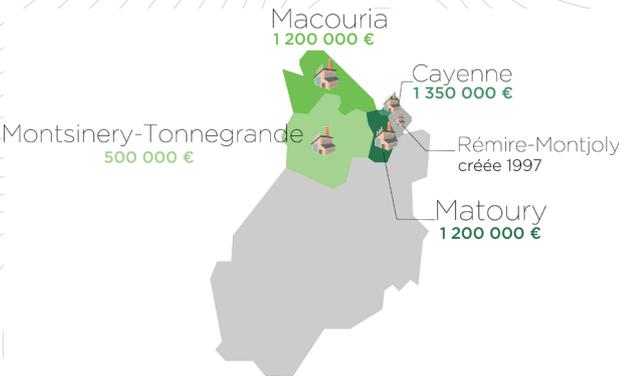
La mise en place d'autres déchetteries permettraient de mailler le territoire, de capter des gisements de déchets supplémentaires et à terme de diminuer les points de collecte d'encombrants et de déchets verts.

Ainsi, la CACL a approuvé en 2017 la création d'un réseau de 4 déchetteries sur son territoire :



Ce réseau a pour objectifs de :

- Améliorer la desserte du service aux usagers
- Accroître la démarche environnementale avec un service de proximité
- Apporter un service de qualité
- Améliorer le tri et la valorisation des déchets
- **Maitriser** les coûts et le report du gisement sur les Eco-organismes





LA DÉCHETTERIE « ESPACE TRI DE CAYENNE »

Première déchetterie à plat de Guyane

Un nouveau concept de déchetterie appelé « déchetterie à plat », c'est-à-dire qu'elle ne dispose pas de quai. Ce type de déchetterie connaît un certain essor avec un schéma d'organisation favorisant la sécurité des usagers, l'optimisation de la logistique et la modularité des sites. Avec un principe de dépôts des déchets dans des casiers, ce type de déchetterie rend les déchets déposés plus accessibles (comparé au stockage dans des bennes) et contribuera à l'augmentation du taux de valorisation des déchets par des associations de réemploi/réparation.

La réception de la déchetterie est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2020. Le projet répond à un besoin réel d'exutoire de déchets occasionnels produits par les particuliers et par les professionnels sur la zone Galmot et plus globalement sur Cayenne.

Le saviez-vous ?

Cette opération inscrite dans le cadre de la politique de la ville. Située sur l'emprise de l'ancienne décharge de Cayenne, cette opération permettra de revaloriser le site. Le projet redynamisera la zone Galmot et apportera un service de proximité aux habitants et aux professionnels du secteur.

La déchetterie « ESPACE TRI de Cayenne », permettra la création d'au minimum 7 emplois directs pour la gestion du site.

A noter que la CA CL récupère la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, et aéroportuaire ». D'autres projets sont actuellement à l'étude pour revaloriser l'ancienne décharge de Cayenne, (Ressourcerie...).



EN SAVOIR



Le coût du projet d'élève à 60 000 € d'études et 1 800 000 € de travaux (financements CACL, ADEME et FEDER) :

- La **maitrise** d'œuvre a été réalisée par AntéaGroup,
- Le lot 1 : Terrassement, voiries et réseaux divers, espaces verts, clôtures est réalisé par Eiffage
- Le lot 2 : Bâtiment du local gardien est réalisé par Batipro.

Il est à noter que cette déchetterie va desservir le plus grand nombre d'habitants (80 000), en attendant la densification du réseau de déchetterie sur le territoire de la CACL. Sur le même principe que la déchetterie « ESPACE TRI de Rémire-Montjoly », l'accès sera gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

D'une superficie globale de 3 347 m² (dont 1 101 m² d'espaces verts), elle sera située dans la Zone Artisanale Economique de Galmot à Cayenne.

Les déchets en gros volumes seront déposés au sol dans des casiers : Déchets verts, bois, encombrants, gravats et inertes, métaux/Feraille et cartons.

Des bornes et des containers seront aménagés pour le dépôt des déchets en petits volumes :

Piles et accumulateurs, batteries, cartouche imprimant, peinture et solvants, lampes, déchets dangereux des ménages, verre, déchets d'équipements électriques et électroniques, huiles de vidanges, huiles de friture usagées, ressourcerie ou déchets destinés au réemploi/réparation, (textiles, chaussures, vélos, jouets, objets de puériculture,...).



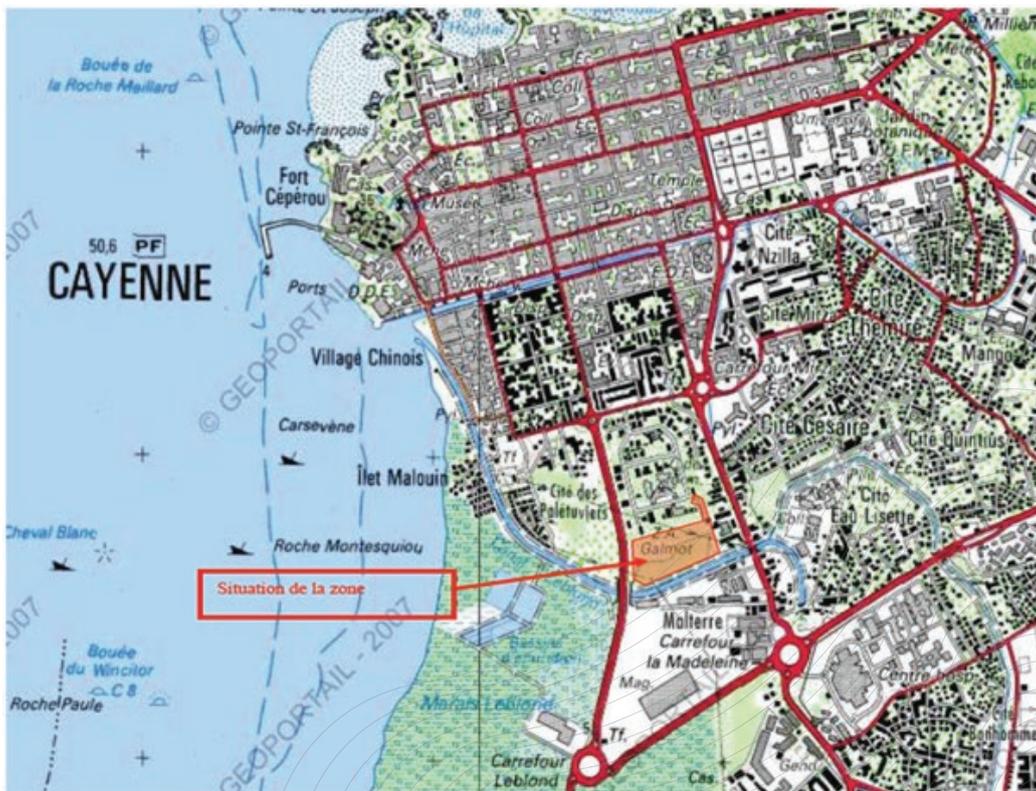
Des équipements contre le vandalisme et le chiffonnage

Suite au retour d'expérience de la déchetterie de Rémire-Montjoly, cette déchetterie sera dès le départ clôturée par un mur d'enceinte de 2 mètres, surmonté de barbelés.

De plus, un système de lecture automatique de plaque d'immatriculation à l'entrée du site permettra un meilleur contrôle des entrées.

Les autorités seront associées en amont afin de prévoir toutes les mesures et équipements complémentaires nécessaires pour la sécurité du site, dans le cadre de son exploitation.

Plan de localisation de la déchetterie





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

CONTACTS PRESSE

ENVIRONNEMENT-DECHETS

Magali FRANCIUS-TARADE - Responsable de Service

Service Environnement / Déchets

Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement

Tél: 0594 28 90 45 / Portable : 0694 40 23 07

Mail : magali.francius-tarade@cacl-guyane.fr

Andréa JUNIEL - Chargée de la cellule Traitement

Service Environnement / Déchets

Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement

Tél: 05 94 28 24 01 / Portable : 0694 26 94 47

Mail : andrea.juniel@cacl-guyane.fr

Mathieu GUYOMARD

Service Environnement / Déchets

Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement

Mail : mathieu.guyomard@cacl-guyane.fr

COMMUNICATION

Maeva FIRMIN - Chargée de Communication

Service Communication

Tél: 06 94 40 29 94

Mail : maeva.firmin@cacl-guyane.fr

